

## **LA Xe SESSION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE DE LA RÉGION AMÉRIQUE DE L'AIFLF À LAFAYETTE (LOUISIANE)**

Au coeur de la petite communauté francophone de Louisiane s'est réunie du 15 au 19 septembre 1993 la Xe Session de l'Assemblée régionale de la Région Amérique de l'AIFLF.

Cette assemblée, comme son nom l'indique, ne réunit que les sections de l'AIFLF de la Région Amérique. Elles étaient au nombre de sept et regroupaient une quarantaine de participants. Les chargés de mission des trois régions de l'AIFLF étaient présents; c'était la première fois qu'une telle rencontre avait lieu lors d'une assemblée régionale.

La section de la Louisiane marquait ainsi un double anniversaire : les vingt-cinq ans du CODOFIL (Conseil pour le développement du français en Louisiane) et les vingt ans de son appartenance à l'AIFLF. Les dates de ces réunions avaient été choisies de manière à permettre aux délégués de participer éventuellement au Festival acadien qui se tenait à Lafayette à la même époque.

À l'ordre du jour des travaux de cette session figuraient d'intéressants sujets dont deux présentaient un attrait particulier pour la Louisiane : «Le tourisme culturel comme outil de développement économique» et «L'éducation en français en milieu minoritaire en Amérique du Nord». L'autre thème, «Le rôle du parlementaire au sein des missions d'observation d'élections», avait un caractère plus général.

La lieutenant-gouverneur de la Louisiane, Mme Schwegmann, attirée par le thème portant sur le tourisme n'hésita pas à participer aux travaux pour expliquer les efforts faits par l'État de la Louisiane pour promouvoir et développer le tourisme culturel. Elle expliqua comment les «Cajuns», par leurs coutumes, leur langage et leur cuisine, donnent à la Louisiane un attrait distinctif.

D'ailleurs, tous les participants expliquèrent les programmes en vigueur dans leurs provinces respectives et exprimèrent le désir de voir se multiplier les échanges entre communautés francophones d'Amérique. Les participants adoptèrent une résolution demandant aux parlementaires membres de l'AIFLF de faire pression auprès des autorités concernées pour que des initiatives soient prises afin de développer ces échanges.

Le second sujet, «L'éducation en français en milieu minoritaire», permit de se rendre compte combien il est difficile d'apprendre le français à l'école en milieu minoritaire. Ceci est encore plus vrai en Louisiane bien que des efforts soient faits à cet égard : la Louisiane est le seul État des États-Unis à avoir un programme d'enseignement en français. Beaucoup de professeurs viennent de Belgique, de France, du Québec et des provinces maritimes en vertu d'ententes entre les gouvernements. Les délégués constatèrent cependant qu'il y avait encore beaucoup à faire pour que la situation devienne satisfaisante. Finalement, plusieurs résolutions furent adoptées qui ont pour objectif de chercher à améliorer les conditions de l'enseignement du français en milieu

minoritaire. Devant l'importance du sujet, les délégués décidèrent de mettre à l'ordre du jour de la prochaine assemblée régionale un sujet connexe «L'alphabétisation en français».

En ce qui concerne la participation des parlementaires aux missions d'observation d'élections, il est évident que ce sujet n'avait pas le caractère régional des deux autres. Il avait cependant été mis à l'ordre du jour des travaux de la session car les parlementaires de la Région Amérique qui avaient participé à des missions avaient tous rencontré à peu près les mêmes difficultés. La rencontre de Louisiane leur donna l'occasion d'en discuter et d'adopter des résolutions dont l'objectif est précisément d'améliorer l'exécution de ces programmes.

Pendant leur séjour à Lafayette, les délégués eurent l'occasion de rencontrer des «Cajuns», dont le sénateur Picard, président de la section louisianaise de l'AIPLF, qui était leur hôte, Mme Earlene Broussard, secrétaire administrative de cette section, M. Lalonde, également membre de la section. Au cours de leur visite de Vermillion et du Village acadien, dans les magasins et les différents établissements commerciaux, ils eurent l'occasion de converser avec des «Cajuns» qui montraient toute leur joie de pouvoir converser en français avec des visiteurs étrangers. Lorsque la conversation se prolongeait, ils expliquaient régulièrement combien ils étaient attachés à leurs traditions et quels efforts ils étaient obligés de faire pour conserver l'usage de la langue française. Les parlementaires qui restèrent après la session pour assister au Festival acadien eurent l'opportunité de prolonger ces échanges tout en admirant l'artisanat des «Cajuns».

Pour certains, il s'agissait d'un vivant retour dans le passé; pour les autres, d'un rappel de la réalité acadienne et de ses tribulations. Mais dans tous les cas, cette visite aux parents et amis cajun fut teintée d'attendrissement et d'émotion. Les parlementaires canadiens de langue française avaient conscience d'apporter un message d'encouragement à une communauté francophone isolée, ce qui était le but recherché en réunissant la Xe Session de l'Assemblée régionale de l'AIPLF de la Région Amérique à Lafayette.

**Henriette Immarigeon**  
**Conseillère de la section canadienne de l'AIPLF**